

Christ, le Bon Sens, l'Histoire philosophique et politique des établissements des Européens dans les deux Indes, la Profession de foi des Théistes, le Dialogue d'Évhémère, la Canonisation de saint Cucufin, les Instructions à frère Pediculuso, les Questions de Zapata, le Cri des nations.....

La noblesse, qui n'était pas plus ménagée que l'Église dans les livres des philosophes, se joignit au clergé et fit jouer tous les ressorts du machiavélisme et de la corruption pour faire appuyer la condamnation de ces œuvres par les nouveaux parlements que Louis XVI avait rappelés de l'exil.

La lutte recommença alors plus animée, plus violente que jamais, entre les philosophes d'une part et la prêtraille de l'autre, secondée par la valetaille de cour. Tous les moyens furent jugés bons par les grands seigneurs éhontés et par les ecclésiastiques leurs dignes acolytes, pour triompher des défenseurs des droits de l'humanité; ils cherchèrent d'abord à exciter des troubles dans le royaume en accaparant les grains et en affamant le peuple; ensuite, ils s'appliquèrent à pervertir l'âme de la jeune reine, l'environnèrent de séductions de tout genre, la poussèrent dans un abîme de corruptions, et en firent l'instrument de leurs haines. Le faible Louis XVI, dominé par Marie-Antoinette, obéit aux impulsions du clergé et de la noblesse, et ne songea rien moins qu'à arrêter le char de la civilisation. Pour un instant on put croire que leurs vœux sacrilèges étaient réalisés; deux ministres intègres, Turgot et Malesherbes, partisans de la tolérance, avaient été forcés de se retirer des affaires; des lettres de cachet avaient été lancées contre plusieurs hommes de lettres; tout faisait présager une réaction religieuse. Le

noncé apostolique était même si assuré du triomphe des ecclésiastiques et du retour aux bonnes traditions de l'ultramontanisme, qu'il écrivait au saint-père que la France était encore digne du nom de fille aînée de l'Église que les premiers papes lui avaient donné, et qu'avant peu les philosophes seraient tous écrasés, brûlés ou embastillés.

Naturellement cette nouvelle fut accueillie à Rome par des transports d'allégresse; elle réjouit d'autant plus le pontife que ce mode de procéder aux conversions entraînait parfaitement dans ses vues, et que lui-même se préparait à remettre en vigueur pour la police de ses états, les anciens décrets portés par ses prédécesseurs contre les hérétiques, particulièrement contre les Juifs, et qui étaient tombés en désuétude, à cause de la cruauté et de l'absurdité de leurs dispositions. Pie VI, au lieu de les adoucir, les rendit plus rigoureux; il assigna aux Israélites un quartier infect, appelé le Ghetto, leur défendit, sous peine de mort, de passer la nuit hors de leur prison, leur enjoignit, sous peine des galères, de ne pas s'approcher du couvent des Annonciades, et de ne pas se laisser voir près des églises, des monastères ou des hôpitaux de Rome; il leur interdit de faire aucun commerce avec les chrétiens et même de prendre à leur service des domestiques catholiques, s'ils ne voulaient encourir des punitions corporelles très-graves... Et, pour qu'on ne nous accuse pas d'exagération, nous ajouterons que la plupart de ces mesures odieuses sont encore aujourd'hui en pleine vigueur à Rome, à Naples, à Turin, à Milan, à Modène et dans toutes les villes de l'Italie soumises au despotisme des princes régnants! Chaque cité a son Ghetto; aucun Juif n'a le droit de possé-

der au dehors le plus petit coin de terre; seulement, pour ceux qui essaieraient de quitter le Ghetto, la peine de mort a été remplacée par celle des galères, par une amende ou par l'emprisonnement!

Pie VI exigeait en outre que les Juifs ne fissent usage que de vêtements jaunes, et ne pussent célébrer aucune cérémonie lors des funérailles de leurs coréligionnaires.

Tant de rigueurs contraignirent une foule de ces malheureux à fuir les états de l'Église; c'était ce que désirait le pape, attendu que les biens des émigrés appartenaient de droit au saint-siège. Quant à ceux qui continuèrent à habiter Rome, Pie VI, indépendamment des mauvais traitements qu'il leur fit essayer, les soumit à des impôts énormes.

Tout l'argent que le pontife tira des Juifs vint s'engloutir, avec celui des chrétiens, dans de folles dépenses qu'il supposait devoir donner une grande illustration à son règne. Entre autres extravagances, il agrandit démesurément le musée des antiques, commencé par son prédécesseur; il entreprit des fouilles considérables dans les environs d'Otricoli, qui ne produisirent d'autre découverte que celle de fûts de colonne, de quelques trépieds et de débris de mosaïques; il fit ajouter à l'église de Saint-Pierre une sacristie, où il entassa sans ordre et sans goût une foule de chefs-d'œuvre de sculpture et de peinture qui lui coûtèrent des sommes énormes; il fit abattre et reconstruire sur des proportions gigantesques la misérable abbaye de Subiaco, dont il avait été supérieur pendant qu'il occupait la charge de trésorier à la chambre apostolique. Les seuls travaux qu'il fit exécuter dans un but d'utilité réelle furent les séparations

des routes qui aboutissaient à Rome; encore procéda-t-il à cette œuvre par des moyens vexatoires qui accrurent la misère publique; il eut l'infamie, après avoir fait contribuer les communes à ces dépenses par des taxes extraordinaires, de faire exécuter les travaux par des laboureurs et à titre de corvées.

En revanche sa Sainteté prodiguait les millions pour l'embellissement du palais Quirinal, et pour le dessèchement des marais Pontins, entreprise fort glorieuse sans doute, si elle n'eût été faite dans un intérêt de cupidité et pour augmenter les richesses du bâtard de Pie VI. Ces marais Pontins submergeaient depuis un grand nombre de siècles une immense étendue de terrains, et répandaient dans tous les environs des émanations pestilentielles, qui, heureusement pour les habitants de Rome, se trouvaient arrêtées par les forêts de Cisterna et de Sermonetta.

Les marais Pontins commençaient au pont d'Astura, où Cicéron avait été décapité, et où l'infortuné Conradin tomba treize siècles après aux mains de son cruel vainqueur, le duc d'Anjou, frère de saint Louis; ils s'étendaient le long de la côte jusqu'à Terracine, aux confins du royaume de Naples, et en quelques endroits ils s'avançaient fort loin dans les terres. Des traditions historiques nous représentent cette plaine comme l'une des plus fertiles de l'Italie. Les auteurs de l'antiquité comptent même jusqu'à vingt-trois villes ou bourgs de la belliqueuse nation des Volsques habitant l'emplacement qu'occupèrent plus tard les eaux.

Trois cents ans avant l'ère vulgaire, par suite des ravages de la guerre, les cités volsques avaient entièrement disparu,

et leurs campagnes s'étaient transformées en marais, lorsque le censeur Appius Claudius, dit l'Aveugle, essaya de restaurer cette contrée, et fit élever la voie qui a conservé son nom. Un siècle et demi après, le consul Cornélius Céthégus reprit les travaux qui avaient été interrompus; à son tour il fut obligé de suspendre le desséchement. Jules César trouva ce pays livré à de nouvelles dévastations, et songea à entreprendre de grands travaux pour lui rendre son ancienne fertilité. Auguste, héritier de ses projets, fit creuser un immense canal destiné à recevoir les eaux stagnantes et à leur procurer de l'écoulement. Trajan s'occupa également des marais Pontins; mais leurs successeurs perdirent cet objet de vue; puis, lorsque les empereurs eurent disparu pour faire place aux papes, les travaux de desséchement furent complètement abandonnés; et cette contrée, autrefois si florissante, se trouva ensevelie sous les eaux.

Quelques pontifes moins indolents que la plupart des successeurs de l'Apôtre, Boniface XIII, Martin V, Léon X, Sixte-Quint, tentèrent quelques réparations, presque aussitôt abandonnées que commencées. Enfin Pie VI, à son avènement au trône de saint Pierre, jeta les yeux sur les marais Pontins, et se mit résolument à l'œuvre pour reconquérir sur les eaux l'ancien pays des Volsques et pour en former l'apanage de son bâtard. Il établit d'abord une banque, sous le nom de Mont des marais, pour recevoir les fonds consacrés à cette entreprise, et qui s'élevèrent en peu de mois, par des souscriptions volontaires, à la somme de cent cinquante mille écus romains; ensuite il fit dresser des plans par Bolognini et par l'habile ingénieur Sani, afin de pouvoir sonder les

endroits qui offraient le plus de facilités pour les travaux. On commença par réparer un ancien aqueduc qui fournissait de l'eau à la ville de Terracine; puis on dégagea la fameuse voie Appienne, cachée sous des couches de vase depuis tant de siècles, toute construite en pierres de lave, et sillonnée encore des profondes ornières qu'y avaient creusées les voitures romaines et peut-être les chars de triomphe des anciens consuls de la république. Des milliers de bras furent employés à creuser un large canal qui devait aboutir au lac Fogliano, et mirent à sec plusieurs lieues de terrain qui furent immédiatement rendues à la culture.

Ce premier succès encouragea le saint-père à persévérer dans son entreprise et le décida même à faire élever au milieu des marais une ville importante, qu'un grand canal devait traverser dans sa partie basse en se dirigeant vers la mer. Des travaux avaient déjà été commencés et des sommes énormes dépensées, lorsqu'un ingénieur eut la pensée de mesurer les niveaux et découvrit que le sol était beaucoup plus bas que la mer. Pie VI dut en conséquence renoncer à son projet; il se rejeta alors du côté des versants des montagnes, et engloutit dans de nouveaux essais tout l'argent du trésor apostolique, celui des taxes volontaires, des impôts forcés, et celui qu'il tira des trésors de Notre-Dame de Lorette. Ce qu'il y eut de plus odieux dans le cours de cette opération, c'est que le pape, pour remplacer les vides que faisait la mortalité parmi les ouvriers, fit enlever de force des travailleurs dans les pays voisins, et décima les populations. Enfin il devint en telle haine, que les Romains ne le désignaient plus que par le nom de « Secatore, » faisant allusion

à sa manie de dessécher les marais et aux manœuvres ingénieuses qu'il savait employer pour mettre leur bourse à sec.

Chacun se demandait quel grand intérêt engageait le pape à poursuivre cette lutte insensée contre la nature, lorsqu'il pouvait, avec un quart seulement des dépenses et sans danger pour la vie des ouvriers, faire défricher les terres incultes des états de l'Église, qui étaient cinq fois plus considérables. La cause de cette préférence était bien simple: les terres en friche appartenaient aux cités ou aux particuliers, et le saint-père n'aurait point pu en disposer selon son bon plaisir. Les marais Pontins, au contraire, n'ayant point de maîtres, sa Sainteté en avait la libre disposition, et pouvait en former un apanage à quelqu'un des siens.

Dans les beaux siècles du népotisme, les papes enrichissaient leurs parents avec les tributs pieux qui affluaient de toutes les parties de l'Europe dans l'épargne de Saint-Pierre; mais depuis que la superstition était en voie de décroissance chez les nations, ils se trouvaient obligés de s'en prendre au peuple romain et d'augmenter les impôts pour satisfaire l'avidité de leurs parents.

Pie VI suivit tout naturellement cette voie pour les deux bâtards que lui avait donnés sa sœur. Il acheta pour le plus jeune, qui se nommait Romuald, les biens du duc de Lante, lui conféra le titre de comte, lui donna des équipages magnifiques et un appartement dans l'intérieur du palais; puis, afin d'enlever tout prétexte à la malignité publique, qui donnait au beau neveu les noms de ganyède et de mignon, sa Sainteté le fit partir pour la cour de France, avec le titre de nonce apostolique.

En l'absence du jeune Romuald, le souverain pontife se conduisit comme il eût fait pour la maîtresse la plus chérie; il s'occupa de lui faire décorer un magnifique palais par les premiers artistes peintres et sculpteurs; il l'orna de splendides ameublements, de riches tentures et d'objets extrêmement précieux comme antiquités ou œuvres d'art. Il se donna même tant de mouvement pour rendre ce palais digne de l'objet de ses honteux amours, qu'il en tomba gravement malade et courut risque de la vie.

Le nonce, averti de l'état où se trouvait son oncle, revint immédiatement à Rome, sous prétexte de lui donner des consolations, et en réalité pour ne pas laisser à d'autres le soin de piller le trésor apostolique. La convalescence de Pie VI fit avorter les espérances du beau neveu en ce qui concernait le pillage de la caisse de l'Église, mais ne fit que rendre sa fortune plus brillante. D'abord il fut créé protonotaire apostolique, titre qui lui donnait le droit de porter la robe violette et de se faire appeler monsignor; ensuite il fut mis en possession de la place de majordome du souverain pontife et de plusieurs bénéfices très-importants.

Sa Sainteté ne s'en tint pas à ces actes de complaisance pour sa famille. Quand elle eut assuré la fortune de son bâtard chéri, elle songea à l'établissement du frère aîné; elle lui donna également le titre de comte, des équipages, des chevaux, des palais; elle lui permit de puiser dans le trésor apostolique pour faire des spéculations de la plus révoltante cupidité, pour accaparer les grains, les huiles et toutes les denrées de première nécessité, dont il faisait hausser les prix et qu'il revendait ensuite avec des bénéfices scandaleux.

Le comte Louis devint à son tour le mignon du saint-père, et partagea ses infâmes caresses avec sa propre mère, son frère et une jeune fille, dona Constanza, d'une ravissante beauté, le fruit de l'adultère de Pie VI, quand il n'était que cardinal, et de la comtesse Falconieri.

Abomination et sacrilège!!! Sa Sainteté renchérit encore sur les débordements de l'exécrable Roderic Borgia, et donna au monde l'exemple d'un pape incestueux avec sa sœur, incestueux avec sa fille, unissant solennellement sa fille à son gendre, son fils à sa bru, et son mignon à sa maîtresse!!!

En mémoire de cet événement, le pape combla son neveu de nouvelles faveurs. Indépendamment du nouveau titre de duc de Braschi, qu'il lui avait conféré peu de temps auparavant, il lui donna une cassette précieuse, qui contenait dix mille doublons d'or, des rosaires, des diamants d'un prix inestimable, une collection de médailles enrichies de pierreries, des terres, des domaines, des palais, quelques-uns des grands biens que les jésuites possédaient à Tivoli, et la magnifique argenterie qu'on avait confisquée à ces religieux. Le nouveau couple reçut en outre des cardinaux, des princes romains, de la noblesse, des prélats, des évêques, des fermiers de la chambre apostolique et des officiers de toutes les classes, des présents considérables et en si grande abondance qu'on en remplit plusieurs salles du Vatican.

Il semblait à la joie vaniteuse que manifestait le souverain pontife à la vue de ces présents, qu'il se fût porté une sorte de défi de mettre toute la chrétienté à contribution pour ses bâtards. Il ne se contenta pas des offrandes des Romains, il voulut encore exploiter les rois catholiques dans l'intérêt du

duc et de la duchesse de Braschi. Il profita de la circonstance de l'accouchement de la princesse des Asturies et de la reine de France, et fit envoyer, au nom de sa nièce chérie, des langes bénits destinés à l'embryon qui devait un jour régner sur les Espagnes, et au fils de Louis XVI. Ses espérances ne furent pas trompées; les cours de Madrid et de Versailles firent des folies pour reconnaître la galanterie d'un tel procédé, et firent pleuvoir sur les bâtards bien-aimés du saint-père, les grâces, les pensions, l'or, les pierreries et les décorations de toute espèce.

Tous les souverains cependant ne partagèrent pas l'engouement de Louis XVI et du prince des Asturies. L'empereur Joseph II se montra au contraire scandalisé des débordements de la famille pontificale; et dans son indignation il annonça qu'il était résolu à rompre toute relation avec la cour de Rome et à renverser l'ultramontanisme dans ses états. Mais il faut dire que les sentiments qui poussaient ce monarque dans la voie des progrès n'étaient pas entièrement désintéressés, et que son but le plus réel était de substituer son autorité absolue à l'autorité infallible de la papauté. Il commença par permettre à ses sujets d'Allemagne et d'Italie de parler et d'écrire sur toutes sortes de matières religieuses; il défendit la publication des bulles, brefs, décrets ou autres actes émanés de la cour de Rome dans toute l'étendue de ses états; il soumit les ordres monastiques à la juridiction des ordinaires, et leur interdit toute correspondance avec les supérieurs étrangers; il suspendit la réception des novices dans les couvents; il sécularisa un grand nombre de religieux et de moines, déclara les collèges des missions et les sémi-